

---

## **J.P. Landen - Zoutleeuw - 18 décembre 2002**

### **Mineurs - Autorité parentale - Exercice conjoint - Droit d'hébergement secondaire - Orientation sexuelle.**

L'orientation homosexuelle d'un parent ne constitue pas un motif de lui refuser l'exercice habituel d'un droit d'hébergement secondaire (en l'espèce, du vendredi au dimanche un week-end sur deux et le mercredi après-midi qui suit).

*Dans Rechtskundig Weekblad, 2002-2003, p. 1.473.*

*Trad. Jean Jacquain.*

### **Note**

Le juge suit évidemment la jurisprudence de la C.E.D.H. : arrêt Salgueiro da Silva Mouta c./Portugal du 21 décembre 1999, J.T.D.E., 2000, p. 18.

**[Publié dans le « Journal du Droit des Jeunes » n° 228, octobre 2003, p. 36]**